

La conseillère d'Etat,  
Présidente de la Cour administrative d'appel de Paris

Vu le code de justice administrative, notamment ses articles L. 511-2 et L. 555-1 ;

### DECIDE

**Article 1<sup>er</sup>** : Sont désignés en qualité de juges des référés de la Cour administrative d'appel de Paris, y compris pour statuer sur les appels formés contre les décisions rendues par les juges des référés des tribunaux administratifs de son ressort :

- Mme Martine DOUMERGUE, première vice-présidente de la Cour, présidente de la 4<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Brice AUVRAY, président de chambre ;
- M. Alain BARTHEZ, président de la 5<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Julienne BONIFACJ, présidente de la 6<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Stéphane CARRERE, président de la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Virginie CHEVALIER-AUBERT, présidente de la 7<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Philippe DELAGE, président de la 3<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Ivan LUBEN, président de la 1<sup>ère</sup> chambre ;
- Mme Anne MENASSEYRE, présidente de la 8<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Sylvie VIDAL, présidente de la 2<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Colombe BORIES, présidente assesseur à la 2<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Servane BRUSTON, présidente assesseur à la 4<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Stéphane DIEMERT, président assesseur à la 1<sup>ère</sup> chambre ;
- M. Rudolph d'HAËM, président assesseur à la 6<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Perrine HAMON, présidente assesseur à la 7<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Marianne JULLIARD, présidente assesseur à la 3<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Olivier LEMAIRE, président assesseur à la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Audrey MILON, présidente assesseur à la 5<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Jean-Christophe NIOLLET, président assesseur à la 6<sup>ème</sup> chambre ;
- M. Jean-Eric SOYEZ, président assesseur à la 9<sup>ème</sup> chambre ;
- Mme Cécile VRIGNON-VILLALBA, présidente assesseur à la 8<sup>ème</sup> chambre.

**Article 2** : Les présentes désignations abrogent et remplacent celles résultant de toutes décisions antérieures ayant le même objet.

Fait à Paris, le 2 janvier 2025

*Signé* Pascale FOMBEUR